



# PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Vidourle Camargue

*« Engager le territoire Vidourle Camargue  
vers un système de production et de  
consommation responsables ! »*

## STRATÉGIE & PLAN D'ACTION

Septembre 2022



## « VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIALISÉ POUR LE TERRITOIRE VIDOURLE CAMARGUE »

Nous sommes aujourd'hui de plus en plus nombreux à souhaiter mieux nous alimenter et devenir davantage acteur de nos achats. Les aliments que nous produisons et consommons, leur provenance, les pratiques de production, de transformation et de distribution jouent en effet un rôle important dans l'économie locale, dans la vie sociale et culturelle et influent sur l'état de la planète comme sur notre santé.

Les collectivités territoriales ont toute leur place dans la nécessaire évolution des pratiques de production et de consommation. Protection du foncier agricole, lutte pour la qualité de l'eau, contre le gaspillage alimentaire, soutien à l'évolution des pratiques agricoles et de la filière pêche...les communautés de communes du PETR Vidourle Camargue ainsi que les départements du Gard et de l'Hérault mènent depuis de nombreuses années des actions en ce sens.

Les collectivités disposent de leviers pour orienter l'agriculture et l'alimentation.

Elles l'ont compris et avancent donc, chacune à leur rythme, sans forcément de contexte particulier mais toutes se posent la même question : comment passer à l'action ? comment et avec qui élaborer ces politiques ? Qu'est-ce qui se fait ailleurs et qu'est ce qui est transposable à l'échelle de mon territoire ?

Les élus du PETR ont souhaité poursuivre ces dynamiques en 2021 par la création d'une mission spécifiquement dédiée à la structuration d'une gouvernance alimentaire. L'enjeu de cette gouvernance réside dans la capacité du PETR à rassembler l'ensemble des acteurs locaux en lien avec l'alimentation autour d'un projet collectif pour garantir la souveraineté alimentaire. L'objectif étant de réfléchir à la manière de mieux manger, mieux produire et moins gaspiller pour déployer à l'échelle du territoire des actions structurantes qui répondent aux enjeux communs identifiés.





**POURQUOI ÉLABORER.....p4**

**UN PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?.....p7**

**UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE CONSTRUITE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE !.....p8**

**ANALYSE DE L’EXISTANT EN TERRITOIRE VIDOURLE CAMARGUE – ALIMENTATION ET AGRICULTURE.....p10**

**1 PRIORITÉ CIBLÉE, 4 DÉFIS ET 12 ACTIONS CLÉS POUR LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE VIDOURLE.....p12**

**Les 4 grands défis.....p16**

**PORTAGE ET GOUVERNANCE PAT.....p17**

**SUIVI ET ÉVALUATION DU PAT .....p18**

## POURQUOI ÉLABORER UN PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Le constat est partagé : problématiques récurrentes de santé publique, crises touchant le monde agricole, scandales agroalimentaires à répétition, changement climatique aux effets de plus en plus visibles, etc. Ce contexte peu engageant nous amène à repenser en profondeur nos modes de productions (agriculture et transformation) et de consommations. Il semble donc nécessaire d'adopter une approche plus ambitieuse et transversale, avec un ancrage territorial des systèmes alimentaires plus fort.

Élus, collectivités territoriales, EPCI, producteurs, transformateurs, restaurateurs, distributeurs, consommateurs, acteurs de l'économie sociale et solidaires, chacun a un rôle à jouer. La relocalisation d'une alimentation de qualité nous promet de nombreuses incidences vertueuses telles que le maintien d'une agriculture de proximité, la protection des écosystèmes et de la biodiversité, la préservation de la santé des hommes et des femmes, la création d'emplois locaux, une meilleure adaptation aux effets du changement climatique, et le développement d'une notoriété positive

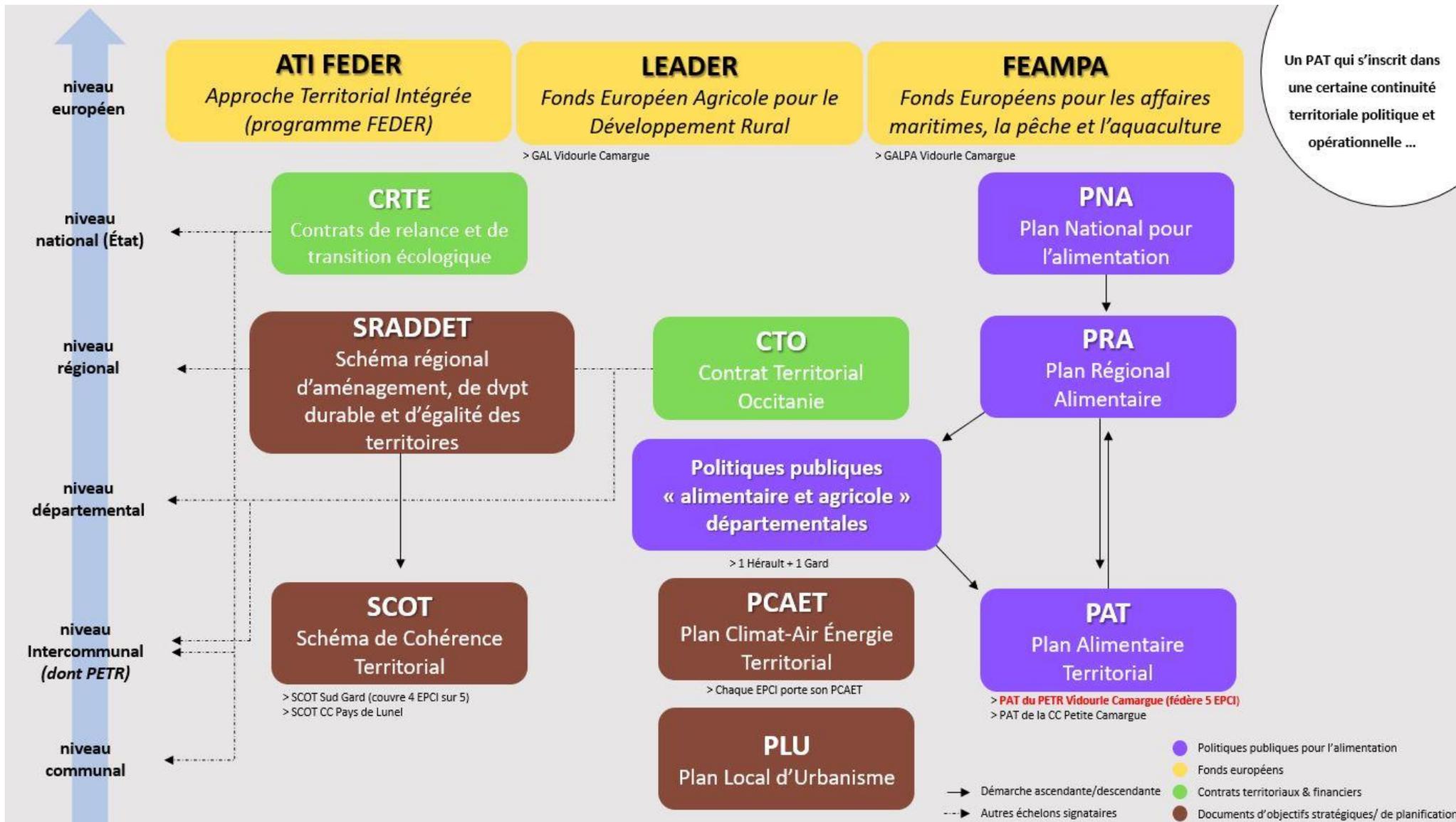
du changement climatique, et le développement d'une notoriété positive favorisant l'attractivité du territoire.

S'appuyant sur des enjeux alimentaires et agricoles communs mais cultivant chacune leurs différences et leur typicité, les 5 communautés de communes que fédère le PETR Vidourle Camargue, permettent à ce territoire d'être riche de nombreuses initiatives collectives et individuelles et ce depuis plusieurs années : développement des circuits alimentaires de qualité et de proximité (Restauration collective plus éthique, distributeurs automatiques de produits locaux, boutique de produits bio et locaux, etc.) , valorisation du patrimoine alimentaire local (Salon SRG, Pôle « Producteurs et Terroir », etc.), transition du monde agricole, préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau (actions en milieu scolaire où par les acteurs de l'ESS, activité de surcyclage alimentaire, etc.)...Aujourd'hui, le territoire se dote d'un outil pour capitaliser sur ces expériences et permettre le développement d'une politique publique de l'alimentation pertinente et collective à l'échelle de son périmètre.

**Le PETR Vidourle Camargue a fait le choix d'élaborer le PAT de manière collaborative avec les parties prenantes du territoire. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'engagement des élus sur cette thématique ainsi qu'un certain nombre de contrats territoriaux et documents cadres : les Plans « Climat Air Energie Territorial », le Contrat de Relance et Transition Ecologique (CRTE), le Contrat Territorial Occitanie (CTO) et les fonds européens ATI FEDER, LEADER & FEAMPA du GAL Vidourle Camargue.**



Articulation du PAT avec les autres contrats territoriaux et documents stratégiques



Articulation du PAT avec les autres contrats territoriaux et documents stratégiques

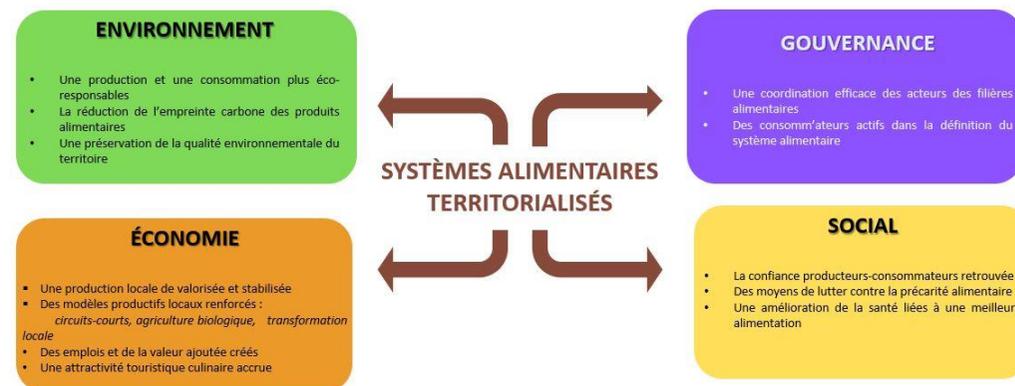
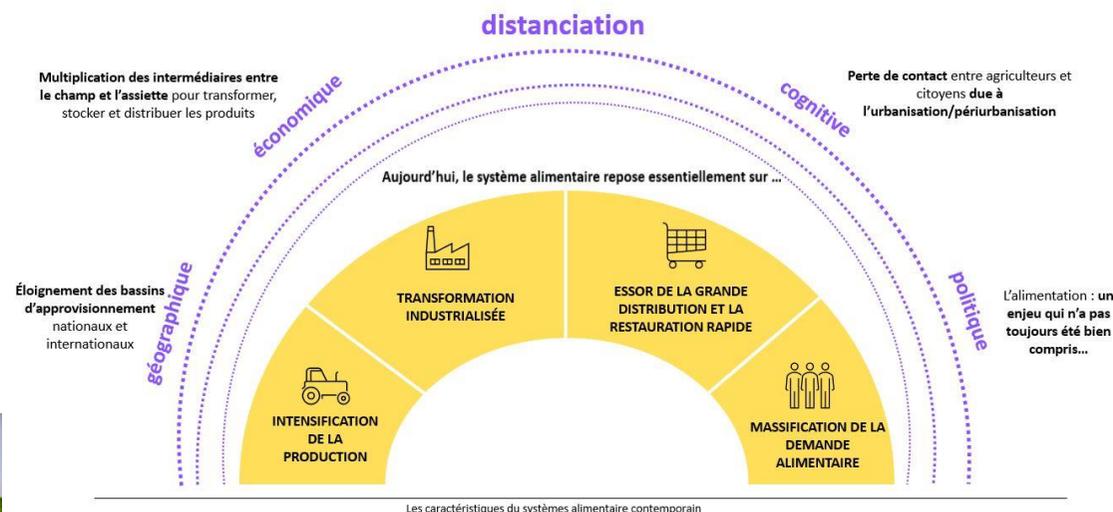
**Première pierre du Plan Alimentaire Vidourle Camargue, la stratégie évoquée ci-dessous constituera un référentiel commun et fédérateur permettant de conduire les actions à venir. Elle se saurait se substituer aux politiques nationales, européennes ou territoriales.**

Ainsi, cette démarche fait écho à de nombreux territoires dans le monde qui manifestent leur volonté de réinterroger et de se réapproprier les conditions de leur alimentation .

Fondée historiquement sur un approvisionnement de proximité, l'alimentation de nombreux territoires repose désormais en large partie sur des régions de production et des chaînes de transformation de plus en plus distantes et complexes.

Dans le même temps, face au recul de leur fonction vivrière, les exploitations agricoles péri-urbaines se sont progressivement tournées vers des marchés en voie de globalisation, souvent au prix d'une spécialisation croissante de la production.

De plus, les espaces végétalisés, naturels et/ou agricoles ont connu un recul continu du fait de l'avancée de l'urbanisation, en particulier aux abords du périmètre du PETR, territoire à l'interstice des villes de Nîmes et Montpellier. Ce faisant, ces mutations du système alimentaire ont entraîné une distanciation entre les habitants et leur alimentation.



La reterritorialisation des systèmes alimentaires, levier de transition vers une alimentation durable

## UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE CONSTRUITE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE !

Plus de 150 acteurs locaux (organisations, professionnels ou citoyens) ont été mobilisés lors des différents temps de concertation pour échanger puis élaborer collectivement ce projet alimentaire territorial.

Un vaste diagnostic alimentaire et agricole constitue le socle de ce projet alimentaire et a justement servi de base de travail dès les premiers ateliers de travail. Une synthèse en précise donc les principaux éléments à retenir. (cf. page suivante).

Pour élaborer cette stratégie, un processus collaboratif a été mis en place à travers l'animation de plusieurs ateliers de travail réunissant un panel représentatif de l'ensemble des acteurs de l'alimentation : acteurs territoriaux, institutionnels, de l'enseignement et de la recherche, du numérique, producteurs agricoles et leurs représentants, acteurs de la logistique, de la grande distribution, de l'Économie sociale et solidaire, de la gastronomie et de la restauration collective.

Les travaux issus des ateliers ont été enrichis par la réalisation d'un état des lieux de l'alimentation et de l'agriculture sur le territoire. Simultanément, des entretiens avec des experts du systèmes alimentaires ou autres acteurs locaux, ont permis de préciser les enjeux, les risques et les marges de progrès sur le territoire Vidourle Camargue.

Afin d'élaborer une stratégie au plus proche des besoins des habitants du territoire Vidourle Camargue, cet état des lieux a été complété puis validé par la consultation des citoyens et la mise en place d'un réseau alimentaire citoyen, instance démocratique du PAT.

Ce processus a donc amené les acteurs du territoire à définir les objectifs d'une stratégie alimentaire territorialisée ambitieuse en faveur d'une alimentation locale, durable et de qualité pour tous les habitants.



### Quelques chiffres clés sur cette première année de construction du PAT



+ de 150 acteurs  
concertés/rencontrés



15aine de réunions  
(COFIL, concertation,  
réseau alim. citoyen...)



10aine de temps forts sur  
le territoire en 2022



Territoire labélisé PAT par le  
ministère de l'Agriculture et  
de l'Alimentation

# Analyse de l'existant en territoire Vidourle Camargue – Alimentation et agriculture

DYNAMIQUES TERRITORIALES	PRATIQUES D'ACHATS & OFFRE ALIMENTAIRE	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	FONCIER & PRODUCTION QUALITATIVE	ÉCONOMIE AGRICOLE	RHD (restauration hors domicile)	ACCÈS A L'OFFRE LOCALE	ENVIRONNEMENT
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs de l'alimentation qui semblent motivés pour s'adapter à la demande d'amélioration de l'alimentation des consommateurs</li> <li>Émergence d'un Plan Alimentaire Territorial, projet collectif dont l'objectif est de garantir une alimentation saine, durable et accessible à tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsabilité et prise en compte en hausse chez les consommateurs et les collectivités vis-à-vis des différents champs gravitant autour de l'alimentation (santé, gaspillage, notion du local et de la saisonnalité, l'empreinte carbone...)</li> <li>Émergence de la vente à distance sur internet, tout en gardant à l'esprit la possible synergie entre numérique et proximité (application digitale de mise en lien entre producteurs et consommateurs par exemple)</li> <li>Évolution récente de la législation en faveur d'une alimentation durable, et reterritorialisée (Loi d'Avenir, loi EGALIM, loi Climat et Résilience, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodes de sensibilisation à l'alimentation employées davantage sur le territoire (ESS, Éducation nationale, institutions, etc.)</li> <li>Système d'aide alimentaire à développer qui ne soit pas basé essentiellement sur le don alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préservation des espaces agricoles dans les documents d'urbanisme</li> <li>Intervention de la SAFER sur des dynamiques de portage de foncier agricole &gt; leviers d'action, formations, etc.</li> <li>Prise de conscience + réflexion collective pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des consommations foncières &gt; fort potentiel de reconquête des friches agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversité des exploitations viticoles qui pourrait être un levier pour développer la capacité alimentaire du territoire &gt; polyculture</li> <li>Potential de développement aquacole autour des étangs de Camargue</li> <li>Valorisation des ressources halieutiques via les labels</li> <li>Besoin d'accompagnement et de formation auprès des jeunes agriculteurs qui s'installent</li> <li>Territoire à vocation agricole toujours affirmée avec un potentiel de diversification garant du terroir Vidourle Camargue</li> <li>Démographie et attractivité touristique qui favorisent le développement des circuits courts</li> <li>Nouveaux débouchés générés par le Plan Alimentaire Territorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi EGALIM qui amène des objectifs créant une dynamique des acteurs</li> <li>Engouement des parents désireux d'une alimentation saine et qualitative pour leurs enfants surtout à la cantine</li> <li>Présence de prestataires de qualité pour la RDH (Passe Muraille, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrainte budgétaire forte qui pèsent sur le secteur de la restauration collective publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attentes sociétales fortes en matière d'AB et de qualité, respectueuses de l'environnement</li> <li>Une augmentation des pratiques agroécologiques innovantes au sein des exploitations (énergies biosourcées, méthanisation, variétés végétales résistantes, etc.)</li> <li>Multifonctionnalité de l'agriculture locale et paysanne de plus en plus reconnue dans les documents de schémas stratégiques (SCoT, PCAET, etc.)</li> <li>L'économie circulaire comme levier activable pour la valorisation des produits alimentaires gaspillés</li> <li>Normes législatives qui poussent les collectivités à valoriser les biodéchets dans le cadre du service publics de gestion des déchets (loi AGECE par exemple)</li> </ul>
<p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Croissance forte des surfaces et du nombre de producteurs en AB</li> <li>Des territoires qui souhaitent s'investir sur les enjeux agricoles et alimentaires</li> <li>Réseaux régionaux et nationaux structurés présents sur le territoire du PAT</li> <li>Des acteurs de l'alimentation nombreux et diversifiés sur le territoire favorisant la sensibilisation des consommateurs ainsi que l'éducation alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fort patrimoine culinaire local (Sud, Camargue, Méditerranée) reconnu &gt; plats traditionnels facteurs de partage et de lien social</li> <li>Des acteurs/citoyens conscients de la nécessité d'envisager la sécurité alimentaire territoriale au-delà du périmètre Vidourle Camargue (échelle départementale plus pertinente en fonction des bassins de production selon les denrées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombreux acteurs de l'ESS œuvrant localement auprès des personnes en situation de précarité...</li> <li>Ancrage et expertise des structures sociales au service des populations fragiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Territoire encore rural où l'agriculture a toujours une place prépondérante (59% d'espaces agricoles)</li> <li>Contexte pédoclimatique favorable à la production agricole (mer, terre, soleil)</li> <li>Terres agricoles variées (plaine, Camargue, costières...) &gt; potentiels agronomiques différents</li> <li>Contexte écologique et questions de santé liés à l'alimentation favorisant l'innovation alimentaire et les pratiques agricoles vertueuses</li> <li>Pratiques agricoles et d'élevage extensives &gt; nombreuses productions sous labels (34% AB, nombreux labels et SIQO) et déjà en circuits-courts et de proximité.</li> <li>Qualité globale des produits agricoles et du cheptel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débouché sur le littoral &gt; Grau du Roi : 1<sup>er</sup> port de pêche chalutière en Méditerranée française</li> <li>Une agriculture variée faisant l'objet de nombreuses exportations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La restauration scolaire comme lieu privilégié pour éduquer au goût et à une alimentation de qualité</li> <li>Actions de sensibilisation principalement menées en direction de la restauration collective, secteur à l'interface producteurs/consommateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un territoire au rayonnement touristique international donc un potentiel de consommation touristique important</li> <li>Nombreux équipements commerciaux et accessibles pour la population locale</li> <li>Développement d'une offre en produit AB et locale bien amorcée</li> <li>Présence de nombreux points de vente (AMAP, site BAF, Boutiques producteurs, halles, épiceries sociales...)</li> <li>Culture locale et climat qui facilitent le développement de marchés de plein vent toute l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Biodiversité riche, à préserver et à restaurer : 85 % du territoire préservé et/ou classé</li> <li>Mosaïque et la diversité des terroirs agricoles, leur vitalité économique et leur superficie</li> <li>Déploiement de pratiques agricoles extensives</li> <li>Reconnaissance des aménités de l'agriculture locale en termes de cadre de vie, d'attractivité territoriale et touristique (lien avec la bovine, huile d'olive, vignobles, etc.)</li> </ul>
<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas (peu) d'échanges entre les territoires sur l'agriculture et l'alimentation ainsi qu'entre acteurs différents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le coût des produits locaux, pas toujours accessibles : L'accès à une alimentation saine et locale est encore difficile pour les personnes à faibles revenus</li> <li>De faibles éléments de connaissance sur les comportements alimentaires propres au territoire Vidourle Camargue</li> <li>Part du budget des ménages pour l'alimentation en baisse structurelle (-18,5% en 10 à l'échelle nationale entre 2006 et 2016)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficultés géographiques et socio-économiques qui impactent l'accès aux produits locaux/de qualité</li> <li>Paupérisation du territoire : de fortes disparités !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consommation foncière et morcellement des terres en constante augmentation</li> <li>Manque d'outils mutualisés permettant plus de cohérence inter-filières</li> <li>Pêche : absence d'organisation dans la commercialisation/ distribution locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un contexte agricole parfois défavorable : problème accru d'accès au foncier, prix du foncier élevé, espaces agricoles périurbains fragilisés et fragmentés, manque de formation des élus et techniciens en matière de police de l'urbanisme</li> <li>Pêche : Filière aquacole presque inexistante et qui disparaît en étang</li> <li>Poids des normes qui limitent l'accès au foncier agricole ainsi qu'au bâti agricole hors cadre familial</li> <li>Contexte agricole actuel tendu : équilibre financier de certaines exploitations lié aux aides de l'État et européennes</li> <li>Renouvellement générationnel, transmission et pérennité des entreprises agricoles qui se fragilisent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrainte budgétaire forte qui pèsent sur le secteur de la restauration collective publique</li> <li>Des élus et personnels des cuisines collectives de plus en plus sensibilisés mais des difficultés de logistiques, volume et livraison qui freinent l'approvisionnement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible visibilité des points de vente existants et répartition non homogène à l'échelle du territoire (sud dépourvu d'offres en circuit court)</li> <li>Concentration des commerces en espaces urbains causée par le « tout voiture »/périphéries</li> <li>Dynamique à deux vitesses concernant les marchés de plein vent : bon maillage mais manque de consolidation</li> <li>70% des achats alimentaires se font en grande distribution</li> <li>Investissement parfois moindre des instances compétentes dans l'accompagnement des agriculteurs à la commercialisation de leurs produits</li> <li>Sensibilisation à développer auprès des restaurateurs privés notamment en zone touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les pressions d'urbanisation conséquentes sur les espaces agricoles (érosion et fragmentation foncières, pression sur les canaux d'irrigation, pollutions diffuses, etc.)</li> <li>Dépendance encore forte aux énergies fossiles : fioul, électricité et gaz</li> <li>Salinisation des sols qui inquiète les acteurs (agriculteurs, collectivités, experts...) littoraux</li> <li>Une gestion de la ressource en eau qui pourrait être davantage optimisée par les agriculteurs</li> <li>Qualité des eaux parfois médiocre amplifiée par les pratiques locales (tant souterraine qu'en surface)</li> <li>Des aléas climatiques violents parfois difficiles à anticiper (épisodes cévenoles, sécheresse estivales, périodes de gel, etc.)</li> </ul>
<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Peu de coopération entre les différents acteurs pour organiser le système alimentaire (entre les associations et institutions/ entre collectivités)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les prix de l'alimentation risquent d'augmenter pour les consommateurs</li> <li>Une perte de la culture culinaire traditionnelle « le fait maison » ainsi que la place réduite de l'alimentation dans l'évolution des modes et rythmes de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'évolution de la pauvreté territoriale et hausse des difficultés liées à l'alimentation (aide alimentaire de plus en plus sollicitée, santé publique menacée, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de leviers proposés pour les collectivités et producteurs pour favoriser une alimentation saine et de proximité, au-delà du foncier</li> <li>Urbanisation importante due à la croissance démographique</li> <li>Hausse de la spéculation foncière</li> <li>Pêche : une diminution de la ressource nécessitant la diversification des techniques et des filières de commercialisation</li> <li>Multiplicité des labels pouvant entraîner une confusion chez les consommateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entrée de nouveaux acteurs de la logistique alimentaire (ex : Amazon, La poste)</li> <li>Non-renouvellement des générations qui pourrait se traduire par un enrichissement de certains secteurs du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La RHD reste encore un débouché pouvant limiter l'intérêt économique pour les producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révolution numérique et essor de la mise en relation par le digital &gt; un développement de nouvelles concurrences et une remise en cause partielle du modèle de la distribution physique</li> <li>Réaction de la grande distribution face au développement de nouvelles formes de distribution impactant ses parts de marché</li> <li>Enseignes commerciales qui communiquent sur la commercialisation de produits frais en circuits courts alors que ce n'est pas forcément le cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque sanitaire lié à des pollutions d'origine anthropique des eaux côtières</li> <li>Diminution des ressources et surpêche pour certaines espèces</li> <li>Le maintien des pressions d'urbanisation sur les terres agricoles</li> <li>Une agriculture locale face au défi du changement climatique (la vulnérabilité des cultures augmente)</li> <li>Des agricultures dépendantes de la PAC</li> <li>Perte d'espaces agricoles causée par une salinisation des sols difficile à endiguer</li> <li>Une législation pour les préservations des espaces naturels contreproductive pour le déploiement d'espaces agricoles</li> </ul>

Aujourd'hui, le territoire du PAT Vidourle Camargue dispose de multiples aptitudes lui permettant d'animer l'élaboration, au côté des parties prenantes du territoire et l'ensemble des acteurs locaux, d'une stratégie alimentaire ambitieuse. (Chacune des actions ayant été choisie, s'appuie sur ces aptitudes intrinsèques.)



# 1 PRIORITÉ CIBLÉE, 4 DÉFIS et 12 ACTIONS CLÉS POUR LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE VIDOURLE

**Une ambition structurante : permettre à tous les habitants du territoire, l'accès à une alimentation saine et de qualité !**

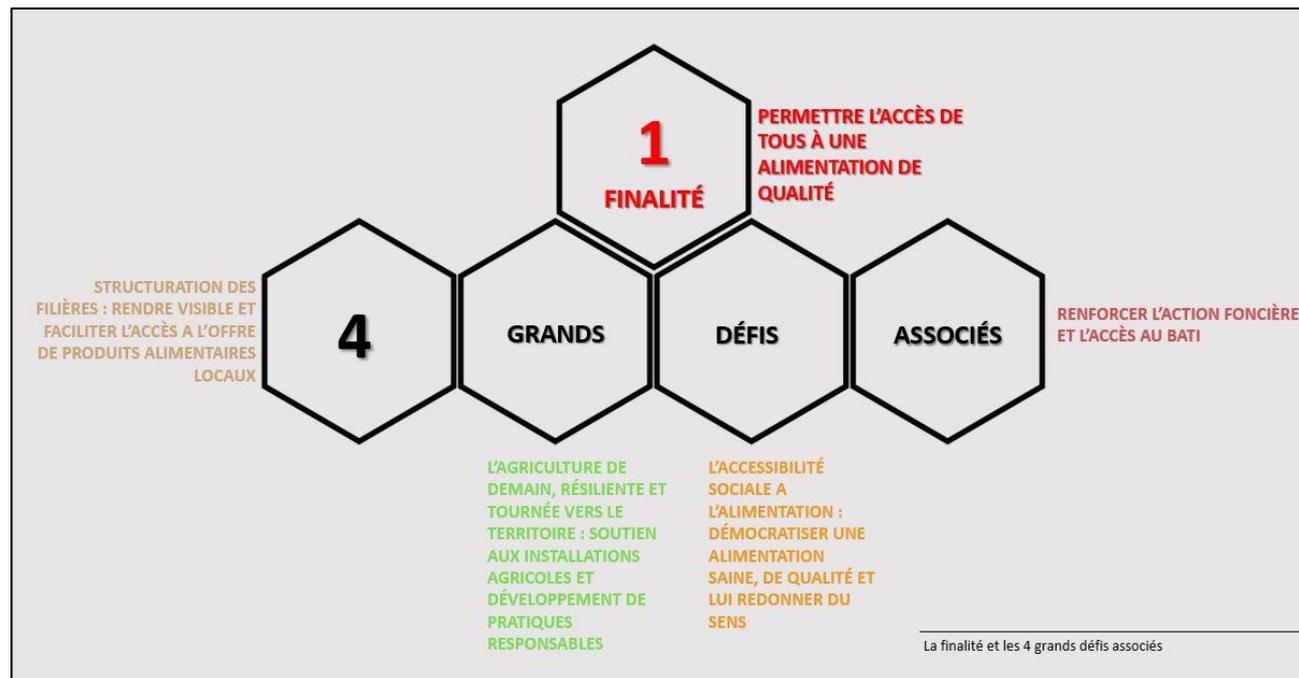
Pour l'ensemble des acteurs ayant participé à la démarche, l'accès à une alimentation saine et durable constitue une attente légitime. Les entretiens et diverses études territoriales confirment qu'il s'agit également d'une attente manifeste des habitants et des acteurs locaux. Dans ce cadre, cette ambition se pose de manière consensuelle comme la finalité première de la politique alimentaire territoriale.

Elle implique une évolution significative à la fois des modes de production et des comportements de consommation :

- La qualité nutritionnelle, l'accessibilité sociale,
- La juste rémunération des professionnels et la préservation des ressources naturelles sont des enjeux primordiaux de cette transition,
- Un plus fort ancrage local du système alimentaire, au bénéfice de tous ses acteurs, est nécessaire pour créer les

conditions de choix alimentaires éclairés et faire de l'alimentation durable un levier de développement économique.

Ceci passera par l'instauration d'une gouvernance ouverte à l'ensemble des acteurs locaux du système alimentaire.



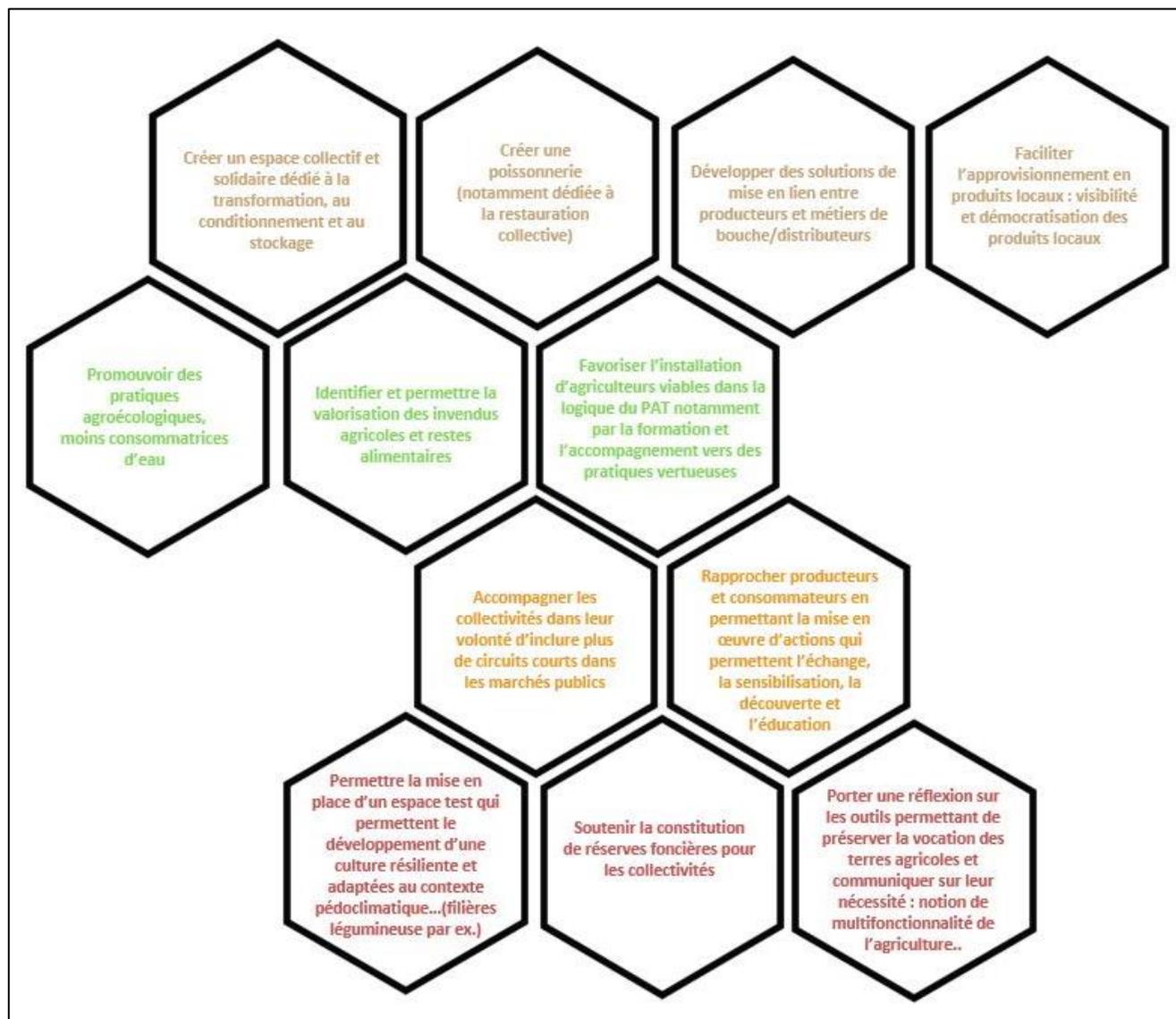
## Le PETR Vidourle Camargue dans son rôle de chef d'orchestre

Pour relever ces enjeux, le PETR joue un rôle de chef d'orchestre, d'animateur et de coordinateur, assurant la mobilisation de l'ensemble des acteurs et permettant ainsi de définir un cadre stratégique coconstruit. Il est primordial, pour la collectivité, d'articuler les leviers ressortant de ses propres compétences et de celles des 5 intercommunalités qu'elle fédère avec les contributions d'autres acteurs territoriaux, institutionnels et privés : il s'agit d'un rôle clé d'animation territoriale afin de susciter le portage d'action et la coopération entre acteurs, y compris dans la mise en œuvre du plan d'actions.

## Le PAT Vidourle Camargue : 12 pistes d'actions clés !

Ces derniers mois de consultation ont permis d'identifier 12 pistes d'actions clés pour atteindre la finalité de la stratégie alimentation et relever les défis du territoire.

Les modalités de mise en œuvre de chacune des actions sont détaillées sous forme de fiche « procédure » en fin de dossier.



Les 12 pistes d'actions privilégiées dans le cadre du PAT Vidourle Camargue

# DÉFI 1

## STRUCTURATION DES FILIÈRES ET DE LA DISTRIBUTION : RENDRE VISIBLE ET FACILITER L'ACCÈS À L'OFFRE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

### Comment faire pour ...

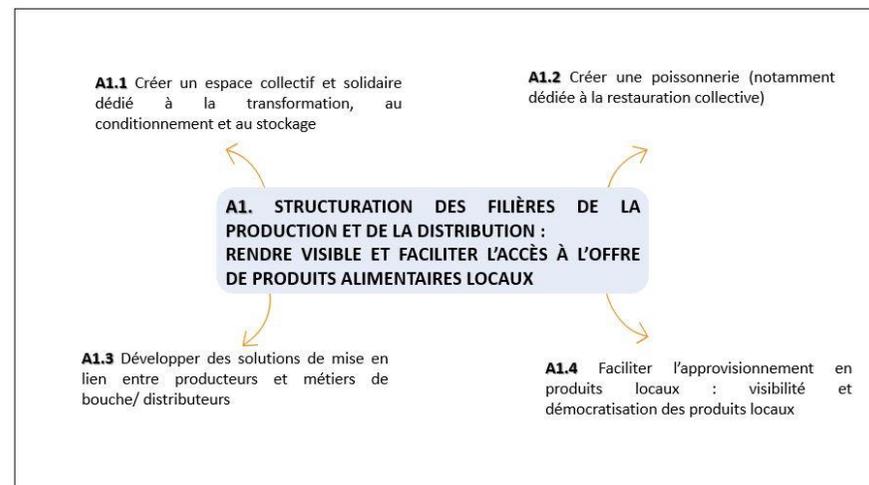
- **Permettre le développement de filières alimentaire durables entre la production et la consommation, notamment en matière de débouchés et de commercialisation des produits locaux**
- **Favoriser les outils pour une meilleure accessibilité géographique de l'offre alimentaire locale**
- **Mutualiser la distribution et permettre la création d'outils collectifs de transformation pour favoriser de nouvelles opportunités d'échange et de vente entre les producteurs locaux, transformateurs et commerces**

### POURQUOI CET OBJECTIF ?

L'approvisionnement local bien qu'il fasse l'objet d'un engouement certain et de multiples solutions innovantes semble toutefois montrer ses limites sur le territoire Vidourle Camargue. Doté de manière insatisfaisante en moyens de s'approvisionner localement, l'offre en circuit court sur le territoire reste limitée voire très carencée dans la partie sud du PETR Vidourle Camargue.

Seulement 2 boutiques de producteurs pour l'ensemble du périmètre, 5 systèmes de paniers qui fonctionnent à petite échelle, des marchés de plein de vent qui maillent le territoire mais qui ne fonctionnent pas sur le long terme, une offre en circuits courts globalement peu visible, etc. Voici quelques facteurs parmi tant d'autres qui confortent les acteurs dans l'idée de mettre en œuvre des solutions pour améliorer l'accessibilité aux produits locaux en amont via la structuration de la production et de sa transformation puis en aval via le développement d'une offre en produits locaux qui soit visible (rendre visible et promouvoir l'existant, développer des solutions qui permettent au consommateur de trouver une large gamme de produits à un seul endroit, pallier la carence d'offre dans la partie sud du territoire, etc.).

Enfin, le manque d'outils de transformation mutualisés (actuellement : aucun atelier, conserverie et autres structures de ce type sur le territoire) devient une problématique grandissante et constatée grâce aux divers acteurs rencontrés (porteurs de projets, chambres consulaires, collectivités, agriculteurs, etc.).



### PAROLES D'ACTEURS !

“

**Nous avons de très bons produits de proximité, de bons artisans...Cependant, ce n'est pas toujours aisé de s'approvisionner rapidement et localement, il faut le vouloir et bien chercher...**

Ateliers acteurs locaux

**Il faut que le territoire dispose d'un réseau d'acteurs et de filières qui prennent en compte le développement durable sur un périmètre donné pour favoriser sur le long terme une alimentation locale, saine et variée.**

Ateliers acteurs locaux

**Le territoire doit s'inscrire dans une logique de développement durable des filières courtes de qualité**

Ateliers acteurs locaux

”



## DÉFI 2

### L'AGRICULTURE DE DEMAIN, RÉSILIENTE ET TOURNÉE VERS LE TERRITOIRE : SOUTIEN AUX INSTALLATIONS AGRICOLES ET DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES RESPONSABLES

#### Comment faire pour ...

- Favoriser une agriculture plus respectueuse de l'environnement sur le territoire
- Réduire et/ou valoriser le gaspillage agricole et alimentaire
- Engager davantage le territoire dans une transition environnementale, agricole et alimentaire

#### POURQUOI CET OBJECTIF ?

Ces dernières décennies ont provoqué une distanciation entre la production et la consommation des produits alimentaires. La modernisation de l'agriculture a quant à elle accentué la spécialisation des productions et la massification des volumes. En conséquence, le nombre d'exploitations a diminué (et leur taille moyenne a augmenté) et le recours à des intrants de synthèses, comme les pesticides, s'est développé.

Pour proposer une alimentation durable et locale répondant à la diversité des besoins des habitants, la présence sur le territoire d'agriculteurs engagés dans une production responsable est indispensable. Il est également important d'accompagner les exploitants agricoles vers une alimentation de leurs pratiques.

Or, face aux grandes exploitations, des porteurs de projets de circuits courts ont de grandes difficultés à accéder à du foncier. Ces petits producteurs sont souvent isolés, ce qui les fragilise face à ces autres exploitations d'envergure.

#### Plusieurs points de vigilance sont constatés :

- La production alimentaire qui a tendance à être de plus en plus tournée vers les marchés mondiaux
- Le changement climatique qui devrait impacter négativement les productions agricoles
- Les points de suivi de la qualité de l'eau qui à certains endroits, présentent de fortes concentrations en phosphore, pesticides et nitrates.

**A2.1** Promouvoir des pratiques agroécologiques, moins consommatrices d'eau

**A2.2** Identifier et permettre la valorisation des invendus agricoles et restes alimentaires

**A2. L'AGRICULTURE DE DEMAIN, RÉSILIENTE ET TOURNÉE VERS LE TERRITOIRE : SOUTIEN AUX INSTALLATIONS AGRICOLES ET DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES RESPONSABLES**

**A2.3** Favoriser l'installation d'agriculteurs viables dans la logique du PAT notamment par la formation et l'accompagnement vers des pratiques vertueuses

#### PAROLES D'ACTEURS !

**Ce plan alimentaire territorial implique de réfléchir concrètement et collectivement à un système résilient, solidaire, économiquement et écologiquement viable notamment vis-à-vis de certaines ressources comme l'eau.**

Ateliers acteurs locaux

**Un système alimentaire durable pour le territoire doit favoriser le développement des interactions entre bassins de productions et bassins de consommation.**

Ateliers acteurs locaux

**Pour moi, la relocalisation de l'alimentation sur un territoire, c'est le « dopement » des circuits courts, la diversification des productions, des moyens de logistique ainsi que le partage d'expérience entre agriculteurs !**

Ateliers acteurs locaux



## DÉFI 3

### L'ACCESSIBILITÉ SOCIALE À L'ALIMENTATION : DÉMOCRATISER UNE ALIMENTATION SAINES, DE QUALITÉ ET LUI REDONNER DU SENS

#### Comment faire pour ...

- **Éduquer au goût la population en la sensibilisant aux produits locaux : développer une culture de la consommation responsable pour une alimentation de qualité**
- **Démocratiser l'alimentation locale, qualitative et saine pour tendre à sa meilleure accessibilité par tous y compris pour les publics fragilisés**
- **Faciliter l'approvisionnement locale et donner aux consommateurs une information transparente et fiable sur les produits alimentaires**

#### POURQUOI CET OBJECTIF ?

En effet, le territoire Vidourle Camargue est de plus en plus exposé à la précarité de manière générale, la précarité alimentaire n'étant pas épargnée. Plusieurs facteurs témoignent de ce phénomène de plus en plus prégnant. Par ailleurs, la crise sanitaire a mis en lumière la fragilité économique de nombreux ménages et leurs difficultés à se nourrir. L'explosion du nombre de personnes recourant à l'aide alimentaire a joué un rôle d'accélérateur (la réflexion ayant tout de même débuté avant). La crise sanitaire a accentué davantage certains maux de la société avec notamment l'augmentation récente des coûts affiliés au transport, à l'énergie et aux produits alimentaires. La quinzaine d'acteurs pour l'action sociale et alimentaire interrogés ont le sentiment que la situation se dégrade notamment par le nombre de personnes ayant un emploi ont du mal à se nourrir dignement. Quand les revenus diminuent ou que le coût du logement, des transports ou de l'énergie augmente, l'alimentation sert souvent de variable d'ajustement.

Pour progresser vers une alimentation durable, les habitants doivent pouvoir faire des choix éclairés et responsables en matière de consommation alimentaire. Les informations sur les critères de qualité et sur l'empreinte environnementale des produits sont toutefois encore difficiles à obtenir. D'autre part, les consommateurs méconnaissent encore souvent le « vrai prix » des produits alimentaires associés à une alimentation responsable. Une communication transparente de ces informations sur le territoire apparaît essentielle. La restauration collective quant à elle, semble être le point de départ pour sensibiliser tout un ensemble d'acteurs différents : enfants et parents, agents publics, intermédiaires agro/alimentaire (distributeurs, transformateurs, grossistes, etc.). Elle constitue un espace propice pour porter des messages pédagogiques engageants et accompagner le changement de comportements d'une multitude de publics. Elle s'impose comme un terrain de choix pour incarner, expérimenter, communiquer les défis alimentaires territoriaux.

**A3.1** Accompagner les collectivités dans leur volonté d'inclure plus de circuits courts dans les marchés publics

**A3. L'ACCESSIBILITÉ SOCIALE À L'ALIMENTATION :  
DÉMOCRATISER UNE ALIMENTATION SAINES, DE  
QUALITÉ ET LUI REDONNER DU SENS**

**A3.2** Rapprocher producteurs et consommateurs en permettant la mise en œuvre d'actions pour l'échange, la sensibilisation, la découverte et l'éducation

*Le grand public*

*Les scolaires*

*Le public en situation de précarité*

#### PAROLES D'ACTEURS !

“

**Développer les produits locaux dans les assiettes de nos enfants est une action concrète et vertueuse. Nos jeunes sont l'avenir du territoire et la qualité de leur scolarité est une priorité !**

Pierre Martinez, Président de la CCPS

**L'accès à une alimentation équilibrée est aujourd'hui trop dépendant du niveau des revenus**

Ateliers acteurs locaux

**Le territoire dispose d'une offre alimentaire hétérogène, inégalement répartie en termes de qualité et globalement indexée sur les catégories sociales...**

Ateliers acteurs locaux

”



# DÉFI 4

## RENFORCER L'ACTION FONCIÈRE ET L'ACCÈS AU BÂTI

### Comment faire pour ...

- **Préserver durablement la vocation des terres agricoles**
- **Trouver le juste équilibre entre phénomène de déprise agricole et d'abandon des espaces agricoles (friches notamment)**
- **Permettre aux collectivités d'avoir les bons outils et leviers en main, utiles au maintien de leurs terres agricoles**

### POURQUOI CET OBJECTIF ?

Les espaces agricoles occupent 59,5% du territoire contre 51% en France. La SAU représente 40% de la superficie totale du territoire. Toutefois, l'évolution des friches agricoles ne cessent de croître. Ainsi, la filière agricole est exposée à plusieurs enjeux futurs :

- Diminution de la SAU et artificialisation des sols au détriment des surfaces agricoles (600 ha artificialisés ces 10 dernières années)
- Diminution des terres agricoles en secteurs périurbain : espaces agricoles fragilisés fragmentés par l'urbanisation. L'approvisionnement local renvoie à la protection sur le long terme des terres agricoles périurbaines. Dans le cadre du diagnostic, un nombre important de friches agricoles a été décelé notamment autour des aires urbaines.

De plus, les friches agricoles sont la résultante de plusieurs facteurs combinés : phénomène spéculatif sur le marché foncier rural (principalement en secteur périurbain), ralentissement de certaines filières agricoles, problèmes techniques (absence d'irrigation, difficultés d'accès...), successions non assurées des exploitations, etc.

Les élus ressentent aujourd'hui la nécessité d'être concrètement accompagné dans leur stratégie foncière agricole. Cet axe (via de la formation par exemple) permettra également de se rapprocher des élus qui ne sont pas encore mobilisés activement sur des initiatives en faveur de la transition agroécologique et alimentaire, mais qui ont la volonté d'engager leur commune ou intercommunalité sur ce chemin.

**A4.1** Permettre la mise en place d'un espace test qui permettent aussi le développement d'une culture résiliente et adaptée au contexte pédoclimatique (filière légumineuse notamment...)

**A4.2** Appuyer/ Permettre la constitution de réserves foncières pour les collectivités

**A4. RENFORCER L'ACTION FONCIÈRE ET L'ACCÈS AU BÂTI**

**A4.3** Porter une réflexion sur les outils permettant de préserver la vocation des terres agricoles et communiquer sur leur nécessité : notion de multifonctionnalité de l'agriculture

### PAROLES D'ACTEURS !



**Il y a un fort enjeu de transmission, dans les deux sens : les porteurs de projet ont besoin d'un foncier qui est devenu trop onéreux ; les exploitants en fin de carrière n'arrivent pas à transmettre leur exploitation car le capital productif est trop cher et que cela implique pour eux de changer de logement...**

Ateliers acteurs locaux

**Il faudrait que la dimension agricole/alimentaire soit intégrée de manière systématique dans l'urbanisme dès le départ**

Ateliers acteurs locaux



## PORTAGE ET GOUVERNANCE PAT

Le pilotage général, politique, technique est assuré par le PETER. Les délégués au comité syndical représentant les EPCI étant les donneurs d'ordre au sein de la structure. La structure a créé le poste de chargé de mission dédié à cette mission à temps plein. L'agent assure la coordination générale du projet ainsi que le portage technique de certaines actions. La gouvernance de ce projet se distingue en 3 parts complémentaires :

- **Un COPIL** spécifique pour le PAT. Il est composé des élus et techniciens référents de chaque EPCI, des chambres d'agriculture, des CIVAM, des départements, de la DRAAF et de la Région Occitanie. Ce comité valide les orientations stratégiques et le plan d'actions. Il interviendra également dans le suivi de l'avancement du projet et des travaux engagés. Il se compose d'une vingtaine de personnes au total :

Composition du COPIL PAT		
Sièges	Institutions	Caractéristiques
PUBLIC	Présidence du PETER Vidourle Camargue	
	PETER Vidourle Camargue	Technicien(ne)
	CC Terre de Camargue	Élu(e) + Technicien(ne)
	CC Petite Camargue	
	CC Rhône Vistre Vidourle	
	CC Pays de Sommières	
	CC Pays de Lunel	
	Région Occitanie	
	État > DRAAF Occitanie	Technicien(ne)
Conseil départemental 30		
Conseil départemental 34		
PRIVÉ	FD CIVAM 30	Technicien(ne)
	CIVAM Bio 34 ( <i>casquette réseau INPACT Occitanie</i> )	Technicien(ne)
	Chambre d'Agriculture 30	Élu(e) + Technicien(ne)
	Chambre d'Agriculture 34	

- **Des COTECH** sont organisés pour affiner et approfondir le travail engagé sur les 4 axes stratégiques qui constitueront la colonne vertébrale de ce PAT Vidourle Camargue. Ils permettront donc de mieux identifier les modalités de mise en œuvre des pistes actions prioritaires. Ces groupes de travail seront ouverts à divers acteurs, le but étant de permettre le développement d'actions qui soient le plus en adéquation possible avec les réalités territoriales. La constitution de ces groupes n'est donc pas encore définie.
- **Le Réseau de Correspondants « Alimentaire »** à l'échelle communale : Ces correspondants issus de la société civile permettront d'établir un lien permanent entre le PETER, sa mission PAT et l'ensemble des habitants. Leur implication favorisera le rayonnement du PAT dans tout le territoire. Ils pourront assurer la veille, l'information et le suivi des projets dans leur commune tout en attirant de potentiels futurs projets. Par ce réseau émanant de la société civile, c'est aussi l'ambition de développer une culture de la consommation responsable, pour une alimentation de qualité à faible impact environnemental en apportant une éducation spécifique et en permettant des actions décidées puis portées par ces citoyens.
- **Le Bureau Syndical** examine les documents et travaux pré-validés par le COPIL, avant de les soumettre au Comité Syndical, qui aura pour charge de les approuver. Le bureau fait également office d'espace de travail politique. Il pourra donc avoir pour tâche de suivre et évaluer la mise en œuvre du dispositif sur le territoire.
- **Le Comité Syndical** : est l'organe délibérant du PETER Vidourle Camargue, à ce titre, il prendra acte de réalisation, mise en œuvre, résultats et évaluation de la mission.

# LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Une vaste identification des différents fonds qui pourront intervenir dans la stratégie a été réalisée :

4 Défis stratégiques		STRUCTURATION DES FILIÈRES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION : RENDRE VISIBLE ET FACILITER L'ACCÈS A L'OFFRE DE PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX				L'AGRICULTURE DE DEMAIN, RÉSILIENTE ET TOURNÉE VERS LE TERRITOIRE : SOUTIEN AUX INSTALLATIONS AGRICOLES ET DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES RESPONSABLES			L'ACCESSIBILITÉ SOCIALE A L'ALIMENTATION : DÉMOCRATISER UNE ALIMENTATION SAINNE, DE QUALITÉ ET LUI REDONNER DU SENS		RENFORCER L'ACTION FONCIÈRE ET L'ACCÈS AU BATI		
		A1.1	A1.2	A1.3	A1.4	A2.1	A2.2	A2.3	A3.1	A3.2	A4.1	A4.2	A4.3
Fonds européens	LEADER	X	X							X			
	FEAMPA		X										
	FEDER					X							
	FEADER				X	X					X	X	
Collectivités	Région Occitanie	X		X	X	X	X		X	X	X	X	X
	Départements Hérault & Gard	X								X			X
	Intercommunalités									X			
État	Communes	X	X	X	X				X	X	X	X	X
	ADEME	X			X	X	X		X				
	DRAAF												
	FranceAgriMer		X								X		
	MAA					X							
	Autres PRSE (ARS, DREAL, etc.)									X			
	BPI France	X				X							
	AIRDIE France	X											
	Banque des Territoires	X	X	X	X								
	Agence de L'eau					X							
	Agence Bio							X					
	Fonds privés	Fondation Biocoop									X		
Fondation Léa Nature										X			
Fondation GoodPlanet										X			
Association Bouge ton Coq					X								
Grande Distribution										X			
FREUDON Occitanie						X							

## SUIVI ET ÉVALUATION DU PAT

La politique nationale de l'alimentation, telle que définie au 1° de l'article L1 du code rural et de la pêche maritime, a pour finalité « d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique. »

Par l'octroi des subventions, le **PETR s'engage et respecte les règles propres à chaque financeurs**. À ce titre, il rendra compte a minima à mi-parcours de l'avancée du projet auprès du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (DRAAF), du ministère des Solidarités et de la Santé (DRJSCS) et de l'ADEME, **qui assureront un suivi conjoint des projets et à qui il fournira un bilan final sous forme d'un rapport technique et financier**.

Parallèlement, le PETR s'est engagé à transmettre les outils réalisés au ministère de l'agriculture et de l'alimentation DRAAF, au ministère des solidarités et de la santé (DRJSCS) et à l'ADEME qui en assureront la valorisation et contribueront à leur essaimage.

### Que cherche-t-on à évaluer ? 3 strates à identifier :

- **L'évaluation des réalisations** : assurer un suivi ou une vérification de la mise en place effective des actions et dispositifs prévues dans le projet au moment de son élaboration
- **L'évaluation des résultats** : mesure l'atteinte des objectifs spécifiques du projet (en lien avec la loi EGALIM, la loi Climat & Résilience ainsi que l'ensemble des documents d'objectifs et contrats territoriaux), ce qui a été obtenu grâce à la réalisation des actions...

- **L'évaluation des impacts** : mettre en évidence les effets directs et indirects du projet sur le territoire, ce qui permettra aussi que le projet s'inscrive dans une démarche d'amélioration continue.

Les comités techniques (cf. « Portage et gouvernance ») auront également pour vocation d'éditer de manière concertée les différents indicateurs qui nous permettront plus tard de mesurer « la preuve » de l'impact. Le comité de pilotage aura pour rôle la validation et/ou réorientation des certaines actions et/ou objectifs.

### 3 types d'indicateurs pourront être distingués :

- **Indicateurs d'état** : caractériser à une date données (ex : % SAU certifiée AB...)
- **Indicateurs de tendance** : mesurer une dynamique en cours (ex : nombre de conversion à l'AB/an...)
- **Indicateurs de suivi** : suivre la réalisation d'une action (ex : nombre d'agriculteurs sensibilisés, nombre de réunions d'informations, d'évènements grand public...)

### Quel plan d'évaluation prévu ?

Rappelons que le PETR s'est engagé par sa reconnaissance nationale, à porter une politique de l'alimentation pour une durée de 3 ans minimum. A cet effet, **il est prévu un suivi semestriel** ainsi qu'une **1ère évaluation sur les 3 premières années** du PAT dans l'objectif d'une éventuelle réorientation de la stratégie et du plan d'action.

### La communication et l'actualisation des documents de capitalisation :

Il s'agira de faire vivre le PAT sur le territoire via divers canaux de communication en fonction des moyens que disposera la PETR (site internet) mais l'ensemble des **acteurs du territoire seront mis à contribution** ( presse écrite, bulletins communaux, radios locales, etc.) dans la diffusion et la communication des actions pour démultiplier les effets. Cette communication est d'autant plus importante qu'elle permettra de mettre en avant les actions et/ou réalisations de ce dispositif de développement local sur le territoire, plus parlantes au regard du public.

Certaines actions prévues dans le plan d'action ou d'autres plus ponctuelles, permettront aussi de communiquer largement sur le PAT, auprès des élus et acteurs locaux tout comme auprès du grand public.

Cette communication permettra aussi de justifier l'articulation du PAT avec les autres dispositifs financiers, contrats territoriaux et documents d'objectifs stratégiques.

